

Procès-verbal de l'assemblée générale de Swiss Nursing Students

Date: **11 novembre 2023, 10h15 -10h50**
Lieu: Bureau de l'ASI, Choisystrasse 1, 3001 Berne
Présidence de séance: Annina Bosshard
Procès-verbal de la réunion: Annina Bosshard

Ordre du jour

- T1 Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale**
- T2 Approbation du rapport annuel**
- T3 Élections au comité et délégués (parmi les membres ordinaires et les membres seniors de Swiss Nursing Students)**
- T4 Approbation de la stratégie**
- T5 Approbation de la proposition à l'Assemblée des délégués 2024 de l'ASI**
- T6 Approbation de la révision partielle des statuts**

1. Accueil et présentation

Annina Bosshard salue les personnes présentes, explique le déroulement ainsi que le cadre temporel, présente les invités (Florence Michel et Pierre-André Wagner) avec leur fonction à l'ASI ainsi que les raisons de leur présence à l'AG en tant qu'invités. Annina Bosshard présente brièvement Charlène Bonjour et elle-même aux personnes présentes.

2. Votants/électeurs

Les membres du comité présents (Annina Bosshard, Charlène Bonjour et Gabi Gübel) n'ont pas le droit de vote/d'élection, conformément aux statuts. Il en va de même pour Larissa Traber, car elle n'est plus membre du SNS et fera probablement partie du comité à partir de T3. Les invités (Pierre-André Wagner et Florence Michel) n'ont pas non plus le droit de vote/d'élection.

→ Parmi les personnes présentes, 9 membres du SNS ont le droit de vote/d'élection.

3. Modification de l'ordre du jour

Annina Bosshard explique aux personnes présentes pourquoi le point 6 de l'ordre du jour (révision partielle des statuts) viendra déjà après le rapport annuel : l'adoption et la mise en vigueur immédiate permettent de garantir que la modification des statuts sera déjà appliquée lors des élections suivantes.

Parmi les personnes présentes, aucune n'a de question ou de remarque à formuler.

→ La modification de l'ordre du jour est approuvée à l'unanimité.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022 (T1)

Annina Bosshard remercie Charlène Bonjour d'avoir écrit le procès-verbal de l'AG 2022. Annina Bosshard explique que le procès-verbal a été envoyé par e-mail aux membres de la FNS.

Personne dans l'assistance n'a de question ou de remarque.

→ **Le procès-verbal de l'AG 2022 est approuvé à l'unanimité.**

5. Approbation du rapport annuel (T2)

Annina Bosshard explique que le rapport annuel a été traduit en français et en italien par DeepL et envoyé par mail aux membres du SNS. Personne dans l'assistance n'a de question.

Pierre-André Wagner remercie l'assemblée pour ce rapport annuel détaillé et attrayant.

→ **Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.**

6. Approbation de la révision partielle des statuts (T6)

Annina Bosshard a lu : "Les statuts actuels ont été approuvés par le comité central le 13.10.2022, adoptés par l'assemblée générale de Swiss Nursing Students le 12.11.2022 et mis en vigueur le même jour. A l'occasion de cette révision totale, la catégorie de membres "seniors" a été introduite. Les titulaires d'un diplôme en soins infirmiers de niveau tertiaire reconnu par la Confédération ont ainsi la possibilité d'occuper la fonction de membre du comité directeur même après la fin de leurs études. La durée de la qualité de membre senior est limitée à la durée de la fonction au sein du comité directeur. Cette nouveauté avait été justifiée à l'époque par le fait que le couplage absolument nécessaire de l'affiliation gratuite à l'ASI et de l'affiliation à SNS avait entraîné une charge de travail disproportionnée en ce qui concerne l'occupation du comité directeur, puisque la durée du mandat au comité directeur ou à la présidence était également limitée à la durée des études. De plus, ce turn-over important a entraîné une perte régulière de savoir-faire.

Proposition : autoriser la qualité de membre senior également pour les délégués de SNS à l'Assemblée des délégués de l'ASI et approuver la révision correspondante des art. 16 et 20 des statuts de SNS".

Parmi les personnes présentes, personne n'a de question ou de remarque.

→ **La révision partielle des statuts est approuvée à l'unanimité.**

7. Élections au comité et élection des délégués à l'AD de l'ASI (parmi les membres ordinaires et les membres seniors de Swiss Nursing Students) (T3)

Annina Bosshard explique aux personnes présentes la procédure selon laquelle les personnes qui se présentent au comité directeur sont d'abord élues. Annina Bosshard n'a reçu à ce moment-là que la candidature de Larissa Traber, aucune autre personne ne s'est présentée spontanément.

Larissa Traber s'est présentée en quelques phrases aux personnes présentes et a parlé de sa motivation à s'engager au sein du comité du FNS.

Aucune des personnes présentes n'a posé de question ou fait de remarque.

→ **Larissa Traber a été élue à l'unanimité au comité directeur.** Applaudissements joyeux de toutes les personnes présentes.

Annina Bosshard passe à l'élection des délégués et lit : "Les délégués sont des membres du SNS qui ont une tâche à accomplir 1x/an pendant UNE journée, ce qui représente un effort gérable et organizable.

En tant que délégué, on participe à l'Assemblée des délégués de l'ASI. L'Assemblée des délégués est comme le parlement de l'ASI. Tous les délégués ont le droit de vote et d'éligibilité, y compris les

délégués SNS. C'est très important, car nous, les étudiants, sommes l'avenir des soins infirmiers, c'est pourquoi il est si important que nous ayons le même droit de vote au sein de l'association professionnelle et que nous participions aux décisions concernant l'avenir de notre association professionnelle.

En tant que délégué(e), tu peux ainsi t'engager pour toi-même, pour la profession et pour ton avenir, avec un investissement vraiment raisonnable ! Tu recevras 80 CHF de jetons de présence et le ticket de transport public te sera remboursé. Le repas de midi de cette journée est également pris en charge. Tu auras également la possibilité de nouer des contacts intéressants et d'aborder directement sur place avec l'une ou l'autre personne (président(e) de section ou personne active en politique) les questions relatives à la formation, par exemple.

Je serais très heureux que les personnes présentes ici (ou du moins certains d'entre vous) se mettent à disposition.

Qui d'entre vous est présent et souhaite s'engager pour notre profession et son avenir dans les soins, comme SNS le fait pour vous ?"

Diverses questions ont été posées sur ce qui se fait exactement lors de l'assemblée des délégués. Gabi Gübel, Pierre-André Wagner et Annina Bosshard ont expliqué et expliqué jusqu'à ce que tout le monde ait trouvé une réponse claire à la question.

La question a été posée de savoir comment se présentait la situation des coûts des membres après la formation et comment il était possible de s'en sortir si l'on était délégué pour SNS et que l'on payait en même temps une cotisation de membre à l'ASI de l'ASI. Pierre-André Wagner a principalement expliqué ce que le membre de l'ASI reçoit du côté du conseil juridique. Gabi Gübel a donné des exemples personnels.

D'autres questions ont été posées concernant l'adhésion après les études de base et les cotisations. Annina Bosshard a interrompu la discussion pour rappeler que les questions posées étaient importantes et que les personnes qui les avaient posées devaient absolument recevoir une réponse, mais après l'assemblée générale, car les questions posées n'étaient plus en rapport avec le point de l'ordre du jour.

Annina Bosshard a proposé aux personnes présentes que lors de l'élection prochaine des délégués, tous les délégués disponibles soient élus en même temps comme délégués suppléants, car SNS ne sait actuellement pas encore de manière contraignante combien de sièges SNS aura à l'Assemblée des délégués 2024 (puisque cela dépend du nombre de membres au 31.12.2023).

Personne dans l'assistance n'a de question ou de remarque à formuler.

→ La proposition que toutes les personnes candidates se présentent en même temps comme suppléant(e)s/délégué(e)s est approuvée à l'unanimité.

Annina Bosshard a proposé aux personnes présentes que, lors de la prochaine élection des remplaçants/délégués, toutes les personnes candidates soient élues en même temps et non chaque personne individuellement.

Aucune des personnes présentes n'a de question ou de remarque à formuler.

→ La proposition d'élire toutes les personnes candidates en même temps a été approuvée à l'unanimité.

Annina Bosshard a expliqué que le comité actuel était également candidat pour les suppléants/délégués, afin que tous les membres du comité soient élus conformément aux nouveaux statuts en vigueur.

Les personnes suivantes du comité directeur se sont portées candidates : **Charlène Bonjour, Gabi Gübel, Sereina Bürkli, Larissa Traber, Dominik Kaderli, Andrea Crivelli et Annina Bosshard.**

Parmi les membres ayant le droit de vote/d'élection se sont portés candidats : **Manuel Rufer, Jonas Jakob Leuenberger, Amir Rashiti, Cécile Altorfer, Anna Meier-Ledermann, Lena Maria Theiler, Luca Grasso, Denis Oglic et Roberto Savi.**

→ **Toutes les personnes mentionnées ont été élues à l'unanimité comme suppléants/délégués.** Applaudissements nourris de toutes les personnes présentes.

Annina Bosshard a informé de la date de l'Assemblée des délégués 2024 : à Berne le 13.06.2024 de 10h45 à 17h00 maximum.

SNS a donc élu 16 délégués/suppléants potentiels pour l'Assemblée des délégués 2024.

Berechnung der neuen Delegiertenmandate:	
Massgebend ist die Zahl der <i>ordentlichen</i> SBK Mitglieder der Sektionen und Fachverbände am 31.12. des Vorjahres.	
Anzahl Mitglieder	Anzahl Delegierte
0 - 300	3
301 - 550	4
551 - 800	5
801 - 1050	6
1051 - 1300	7
1301 - 1550	8
1551 - 1800	9
1801 - 2050	10
2051 - 2300	11
2301 - 2550	12
2551 - 2800	13
2801 - 3050	14
3051 - 3300	15
3301 - 3550	16
3551 - 3800	17
Ab 3801	18

Illustration 1 tiré de la lettre DV SNS du 21.03.2023

8. Approbation de la stratégie (T4)

Annina Bosshard a lu : "La modification des statuts approuvée lors de l'assemblée générale 2022, selon laquelle les membres du comité directeur sont élus pour quatre ans, a donné beaucoup d'énergie et de motivation au comité directeur. Pour la première fois, nous avons eu la possibilité de nous projeter dans l'avenir et de planifier des projets à long terme. Nous l'avons fait à l'aide du processus de soins que nous connaissons bien. Nous avons présenté les "objectifs de soins" et la planification des mesures qui en découlent à la directrice de l'ASI, Yvonne Ribli. Ensuite, Yvonne Ribli nous a guidés à travers le processus de développement de la stratégie lors de deux ateliers intensifs.

La stratégie est comparable aux fondations et est importante pour que nous puissions construire une association stable à partir de maintenant, qui représente au mieux les intérêts et les besoins des étudiants en soins infirmiers".

Annina Bosshard indique que la proposition de stratégie ainsi que la prise de position qui l'accompagne et qui a été lue ont été envoyées par mail .

Personne dans l'assistance n'a de question ou de remarque à formuler.

→ **La stratégie est approuvée à l'unanimité.**

9. Approbation de la proposition à l'Assemblée des délégués 2024 de l'ASI (T5)

Annina Bosshard a expliqué aux personnes présentes que le fait de faire une proposition à l'assemblée des délégués n'est pas quelque chose de négatif, mais qu'il s'agit pour le comité directeur d'avoir/de voir une certaine proposition de correction.

Annina Bosshard a lu : "Le comité directeur considère l'intégration d'une stratégie de recrutement de membres dans le "projet global de développement organisationnel des structures de l'association et de garantie de l'avenir financier de l'ASI-ASC", adopté lors de l'Assemblée des délégués 2023, comme une mesure centrale, afin qu'il y ait une augmentation significative des membres dans l'ensemble de l'association et que l'existence de l'association professionnelle soit en outre garantie.

Texte de la proposition à l'Assemblée des délégués de l'ASI : "**L'ASI doit élaborer une stratégie de recrutement de membres dans le cadre du "projet global de développement organisationnel des structures de l'association et de garantie de l'avenir financier de l'ASI-ASI" et l'intégrer dans le projet global. Le comité de la SNS se réserve le droit de retirer cette proposition en fonction de l'évolution de la discussion et de la situation du projet global jusqu'à l'AD ou lors de celle-ci**".

Annina Bosshard explique aux personnes présentes que tous les participants ont reçu par e-mail la motion avec les motifs complets. On renonce ici à lire l'exposé des motifs complet, sauf si quelqu'un le souhaite explicitement.

Personne dans l'assistance n'a de question ou de remarque à formuler.

→ **La proposition à l'Assemblée des délégués est approuvée à l'unanimité.**

10. Merci, Merci, Grazie, Grazcha

Annina Bosshard : "Merci à tous d'être là et je me réjouis de passer à la partie récréative en espérant que nos pizzas seront bientôt là.

De 12 à 16 heures, l'atelier de Cornelia Kazis se déroulera dans cette salle.

Swiss Nursing Students remercie chaleureusement l'Hôpital de l'Île qui, grâce à son généreux sponsoring, nous a permis d'organiser l'assemblée générale avec un repas pizza en commun et l'atelier avec Cornelia Kazis qui a suivi.

Nous remercions également notre association faitière, l'ASI-SBK, qui nous apporte toujours son soutien et qui met régulièrement à notre disposition des locaux pour nos réunions. Un grand merci".

Annina Bosshard clôt ainsi l'assemblée générale 2023.

Perspectives : L'assemblée générale 2024 aura lieu le samedi 09 novembre 2024.